

Le Bulletin des Agriculteurs

VOL. 4 No 20

Montréal, 24 Mai 1919



Journal Hebdomadaire

1-B



5

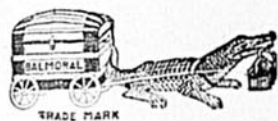
CHEVAUX A VENDRE

PAR LE

Ministère Provincial de l'Agriculture

- 1 ETALON PERCHERON noir "MAPLE GROVE PALM,"
3 ans, pesant 1800.
- 1 ETALON BELGE gris-bleu "GREGORY," 3 ans, pesant
1650 livres.
- 1 JUMENT PERCHERONNE noire "KEOTA KIROSS,"
3 ans, petite lune blanche au front. Date de la saillie:
9 octobre 1918. Cette jument a obtenu le premier prix
à l'exposition d'Iowa State Fair.
- 1 JUMENT PERCHERONNE noire "MAPLE GROVE
JUILET," 3 ans. Date de la saillie: 1er mars 1919.
- 1 JUMENT PERCHERONNE "MAPLE GROVE REBEC-
CA," 3 ans, noire, lune au front, barre blanche sur le nez.
Date de la saillie: 13 mars 1919.
Ces trois juments ont été saillies par le Grand Champion
Percheron "LAGOS."
- 1 JUMENT PERCHERONNE "GLADYS," 4 ans, boulet
postérieur gauche blanc, lune blanche au front. Date de
la saillie: juillet 1918.

Harnais Garantis



Demandez toujours la Marque ALLIGATOR, pour vos harnais ou parties de harnais.

C'EST VOTRE GARANTIE

LAMONTAGNE LIMITEE

338 Notre-Dame Ouest

BLOC BLMORAL

MONTREAL

BANQUE D'HOCHELAGA

FONDÉE EN 1874

Capital autorisé - - - \$10,000,000

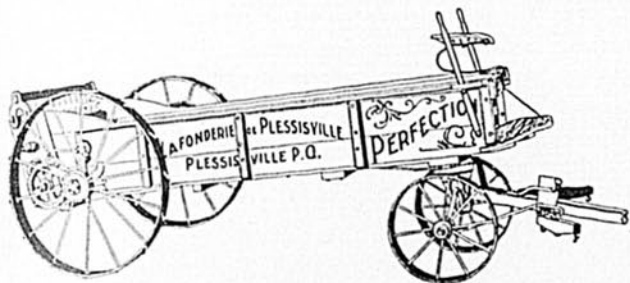
Capital versé et réserve - \$ 7,800,000

Total de l'actif - - - \$57,000,000

J.-A. VAILLANCOURT, président; L'hon. F.-L. BEIQUE, vice-président; BEAUDRY LEMAN, gérant général.

253 Succursales et Sous-Agences en Canada

Nous allouons l'intérêt au plus haut taux courant sur tout dépôt de \$1.00 ou plus à notre Département d'Épargne.



Augmentez

VOS

Revenus

Le Distributeur d'Engrais Perfection

épargne le salaire de deux hommes, tout en vous assurant un meilleur rendement de votre terre. Une tonne de fumier bien pulvérisé donnera autant de rendement que deux tonnes du même fumier étendu à la fourche

Le "PERFECTION" est la machine idéale pour les cultivateurs de notre Province; c'est la seule machine d'une construction sans reproche, que deux chevaux peuvent facilement tirer. Elle est basse et facile à charger, peut tourner dans sa longueur et contient le moins de parties sujettes à se détraquer. Le tablier possède six vitesses.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE ILLUSTRÉ

La Fonderie de Plessisville Fondée en 1873 Plessisville, Co. Mégantic, Que.

Neuf motifs pour acheter un séparateur à petit lait

DE LAVAL

Séparation parfaite: Le séparateur à petit-lait "De Laval" écrème complètement. Etant donné les hauts prix du beurre, la moindre perte de gras de beurre serait très coûteuse.

Crème de qualité supérieure: Une crème de petit-lait très riche est particulièrement désirable. Au moyen d'un "De Laval" il est facile d'obtenir une crème de 60% d'épreuve, si on le veut.

Utilisation continue: Le "De Laval" peut être utilisé d'une façon continue et fort longtemps grâce à sa large cavité pour recevoir les déchets d'opération.

Grande capacité: Le "De Laval" a une vitesse parfaitement régularisée de façon à ce que la séparation puisse toujours être parfaite, même dans les conditions d'écémage les plus difficiles.

Peu de force motrice: A capacité égale, le "De Laval" ne dépense que 50% de l'énergie motrice nécessaire pour alimenter les autres séparateurs.

Simplicité: Le "De Laval" est le plus simple des séparateurs. Pour le manipuler, point n'est besoin de connaissances spéciales ou d'un outillage particulier.

Nettoyage facile: Le "De Laval" est le séparateur à petit-lait le plus facile à laver et à tenir en parfaite condition de propreté, sans l'aide d'appareil de nettoyage spécial.

Durée: Oeuvre d'un plan supérieurement élaboré, construit de matériaux de choix et par une main-d'œuvre experte, muni d'un bol à petite vitesse de rotation, le "De Laval" dure bien plus longtemps que tout autre appareil de ce genre.

Service "De Laval": "The De Laval Separator Company" est la plus grande et la plus réputée des maisons fabriquant des appareils centrifuges. Cela est dû au fait qu'elle a toujours assuré un service exceptionnel à tous ceux qui utilisent ses séparateurs.

Demandez notre catalogue des séparateurs à petit lait et les renseignements qu'il vous faut à notre agence la plus rapprochée. Mentionnez toujours, en écrivant, la quantité de lait que vous recevez chaque jour.

The De Laval Company, Limited

Les plus grands fabricants d'appareils
de laiterie du Canada

MONTREAL PETERBORO WINNIPEG VANCOUVER

“LE BULLETIN DES AGRICULTEURS”

ORGANE DE

**La Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec
et des sociétés coopératives agricoles affiliées.**

Journal hebdomadaire entièrement consacré à l'avancement de la coopération agricole et de l'agriculture dans la province de Québec.

**REVUE DU MARCHÉ — COOPERATION — CULTURE PRATIQUE —
ELEVAGE — INDUSTRIE LAITIERE — AVICULTURE —
APICULTURE — ACTUALITES AGRICOLES**

DIRECTION ET ADMINISTRATION: 63, rue William, MONTREAL

Adressez toute correspondance au “ Directeur du Bulletin ”

ABONNEMENT

Sociétaires de la Coopérative des Fromagers et des coopératives agricoles affiliées..... \$0.50 par an.
Non Sociétaires..... 1.50 “ “

TARIF DES ANNONCES :

Pour ¼, ½ ou 1 page: demandez conditions au “ Directeur ”. Pour petites annonces: 50c pour chaque insertion de 25 mots ou moins; 1 cent par mot additionnel.
Toute annonce sujette à l'approbation du “ Directeur ”.

(Ce journal est publié par la Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec, 63 rue William, et imprimé par l'Agence Canadienne de Publicité, Limitée, 284 Ouest, rue Lagouchetière, à Montréal.)

Vol. 4

Montréal, le 24 Mai 1919

No 20

SOMMAIRE

	PAGES
Marché.....	2-3
Editorial— <i>Une succursale à Québec</i> , AUG. TRUDEL.....	4
Revue des marchés— <i>Du 19 au 24 mai inclusivement</i>	5
Industrie laitière— <i>A travers les rapports des inspecteurs</i> , E. BOURBEAU....	6
La Basse-Cour— <i>L'aviculture en bas de Québec—II</i> —RAOUL DUMAINE.....	7
Suggestion pour la popularisation du drainage dans la province de Québec, J. N. PONTON....	8-9
Cages pour volailles vivantes— <i>Règlements à observer</i> , COOPÉRATEUR.....	10
Expédiez des veaux vivants, engraisés au lait.....	11
L'actualité agricole, ARMAND LÉTOURNEAU.....	12-13
Notes—.....	14
Petites Annonces etc.....	15

LE MARCHÉ

Les prix ci-dessous sont fournis par la Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec. Ce sont les prix qui ont été obtenus et payés aux membres de cette société durant la semaine finissant à la date que porte le Bulletin.

Semaine du 24 Mai

FROMAGE

No. 1.....	31 7-16
No. 2.....	31

Marché à la hausse.

BEURRE

Pasteurisé	55 $\frac{3}{4}$ c
No. 1.....	55 $\frac{3}{4}$ c
No. 2.....	54 $\frac{3}{4}$ c

BEURRE DE FERME

Pains de 1 lb. ou autres empaquetages.

No. 1.....	50 $\frac{1}{2}$ c
No. 2.....	49 $\frac{1}{2}$ c
No. 3.....	48 $\frac{1}{2}$ c

Marché à la hausse.

OEUFS

Strictement frais.....	49c
No 1.....	46c

Marché stationnaire.

SIROP D'ERABLE

(Nouvelle récolte)

En canistres de $\frac{1}{2}$ ou 1 gallon impérial:

No 1.....	\$2.20
No 2.....	2.10
No 3.....	1.95

En canistres ou barils de 5 gallons ou plus:

No 1.....	\$2.05
No 2.....	2.00
No 3.....	1.80

Les barils ne sont pas remis à l'expéditeur.

SUCRE D'ERABLE

(Nouvelle récolte)

No. 1.....	27c
No. 2.....	26 $\frac{3}{4}$ c
No. 3.....	26 $\frac{3}{4}$ c

Marché à la baisse.

FEVES

Blanches No 1 (triées à la main).....	7c	la livre
" No 2.....	6 $\frac{1}{2}$ c	la livre
" No 3.....	5 $\frac{1}{2}$ c	la livre
Jaunes et autres variétés	6 $\frac{1}{2}$ c	la livre
" " " No 2.....	5 $\frac{1}{2}$ c	la livre
" " " No 3.....	4 $\frac{1}{2}$ c	la livre

Marché ferme.

LAINES

Lavée No 1.....	68c	la livre
" No 2.....	67c	la livre
" No 3.....	65c	la livre
Non lavée No 1.....	48c	la livre
" No 2.....	47c	la livre
" No 3.....	45c	la livre

Marché plus ferme et à la hausse.

VOLAILLES VIVANTES

Poules No 1.....	39c
" " 2.....	37c
" " 3.....	34c

Marché stationnaire.

LE MARCHÉ

Les prix ci-dessous sont fournis par la Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec.
Ce sont les prix qui ont été obtenus et payés aux membres de cette société durant la semaine finissant à la date que porte le Bulletin.

PIGEONS VIVANTS

Le couple.....35c

LAPINS VIVANTS

Lapins.....\$1.00 à \$1.50 le couple

VEAUX ENGRAISSES AU LAIT

No 1.....20c
No 2.....18c
No 3.....16c
No 4.....14c

Marché ferme et à la hausse.

PORCS ABATTUS

Frais: —Pesant de 90 à 140 lbs26c

Marché ferme.

VIEUX MOUTONS GRAS

No. 1 19c
No. 2 16½c
No. 3 14c

AGNEAUX D'UN AN

Agneaux No 1.....23c
" No 2.....21c
" No 3.....18c
" No 4.....13c

Marché plus ferme.

PEAUX

Peaux de vaches:—

Pesant moins de 50 lbs.....22c
" de 50 à 65 lbs.....21c
Peaux de taureaux lourdes.....17c

Peaux de moutons.\$1.75 à \$3.50 chacune
Peaux de veaux de champs.....21c la livre
" " " de lait.....57c la livre

Peaux de chevaux \$7.00 à \$9.00 chacune, suivant la grandeur.

Marché plus ferme.

ANIMAUX VIVANTS

vendus par chars complets seulement.

BOUVILLONS (steers)

Choix.....13½c
No 1.....13c
No 2.....12c
No 3.....10c
No 4.....9c

Marché à la baisse.

TAURES

No 1.....11c
No 2.....10c
No 3.....8c
No 4.....7c

Bœuf d'un an ou tauraille.....6c

Marché ferme.

TAUREAUX

No 1.....10c
No 2.....9¼c
No 3.....8½c

Marché stationnaire. Demande bonne.

VEAUX ENGRAISSES AU LAIT

No 1.....12c
No 2.....10¾c
No 3.....10c
No 4.....9c

Marché plus ferme.

VACHES

No 1.....11c
No 2.....10c
No 3.....8½c
No 4 (maigre).....7c
No 5 (très maigre).....6c
Veaux de champ.....5 à 7c

Marché ferme.

JEUNES PORCS VIVANTS

No 1, 140 à 250 lbs.....21¼c
No 2, plus de 250 lbs.....20¼c
No 3, moins de 140 lbs.....19½c
Truies.....17½c
Vieux pores (stags).....16¼c

Marché plus ferme.

De ce temps-ci, il est préférable d'adresser les animaux vivants à " Coopérative des Fromagers " Montreal Stock Yards, Pointe St-Charles, Montréal.



EDITORIAL

Une succursale à Québec

La Coopérative des Fromagers aura une succursale à Québec. La décision des directeurs à ce sujet est récente encore, mais déjà le travail d'organisation est presque complété. La Société a pris ses bureaux au No 27 1/2 de la rue Notre-Dame, à quelques pas de la traverse de Lévis et à proximité également des autres points d'embarquement et des gares des chemins de fer.

L'établissement de cette succursale s'imposait tant à cause du nombre sans cesse grandissant de sociétaires que la Société compte dans la région de Québec que de l'importance de la ville comme centre d'affaires. Il semble bien d'ailleurs que le développement des affaires dans toutes les parties de la province obligera la Société à avoir des succursales ou agences dans les principaux centres de la province; mais il convenait que la première succursale fut ouverte à Québec.

Que sera cette succursale? pour cette année du moins, un bureau d'informations principalement. C'est là que pourront s'adresser tous les cultivateurs de la région qui voudront avoir des renseignements sur la Coopérative des Fromagers. Québec est la ville où font leurs affaires tous les gens des comtés environnants et du bas du fleuve; c'est là également que vont de préférence ceux des comtés de Lotbinière, de Portneuf, de Champlain et du Lac St-Jean. Les affaires qui les amènent à Québec seront pour eux une excellente occasion d'aller obtenir de vive voix des renseignements sur la Société, ou bien régler une réclamation, ou bien obtenir des explications; on s'entend la plupart du temps mieux et plus vite dans une conversation que par correspondance. Nous avons donc lieu de croire que l'ouverture de cette succursale sera appréciée des cultivateurs de la région.

Cette succursale sera également un centre de distribution des produits des abattoirs de Princeville et de St-Valier aussi bien que des autres produits que la Coopérative des Fromagers a quelquefois à offrir. Certains produits de la Société sont déjà très avantageusement connus à Québec et dans les environs. Un établissement permanent permettra de mieux servir la clientèle déjà faite en même temps que de développer le commerce. Mais pour le moment du moins, on n'y recevra pas de produits des cultivateurs directement. L'on pourra peut-être faire exception à la règle dans des cas exceptionnels, mais il devra toujours y avoir eu entente préalable entre l'expéditeur et le gérant de la succursale.

Le représentant de la Coopérative des Fromagers à cette succursale sera Monsieur J. A. Talbot. Il serait superflu de le présenter longuement; car il est avantageusement connu des cultivateurs de la région. Pendant 25 ans, M. Talbot a voyagé dans cette partie de notre province comme inspecteur de beurrieres et fromageries; depuis 5 ans, il s'occupait plus spécialement de la surveillance des beurrieres qui fabriquent du beurre pasteurisé. L'an dernier il entrait au service exclusif de la Coopérative des Fromagers. M. Talbot a depuis contribué, par son travail effectif, au succès de toutes les entreprises de la Société. Celle-ci ne pouvait donc faire meilleur choix pour diriger un établissement de ce genre.

M. Talbot sera donc à l'avenir à Québec, avec le personnel requis, à l'entière disposition des cultivateurs.

AUGUSTE TRUDEL.

REVUE DES MARCHÉS

Du 19 au 24 mai inclusivement

BEURRE

Le marché s'est un peu raffermi cette semaine, probablement parce que le fromage se maintient à la hausse. Les marchands de provision commenceront bientôt à mettre du beurre d'herbe en entrepôts pour pourvoir aux besoins à venir. L'on se demande pourtant si les prix actuels se maintiendront. Nous serions plutôt disposés à le croire, surtout si les prix du fromage se maintiennent au niveau actuel.

FROMAGE

La hausse constatée la semaine dernière s'est encore accentuée au cours de cette semaine. Les ventes faites jeudi (jour d'encan à la Coopérative des Fromagers) sur les marchés de l'Ontario ont donné les résultats suivants: Kingston: 31; Brockville: de 31½ à 31.16; Campbellford: 30½.

Il est à noter que les prix obtenus par la Coopérative des Fromagers se comparent très avantageusement avec ceux obtenus sur tous ces différents marchés.

Il semble que l'espace sur les navires à destination d'outre-mer pourra s'obtenir assez facilement.

L'on a noté encore une légère avance dans les prix durant les journées de vendredi et samedi.

ŒUFS

Les prix sont restés stationnaires. Les arrivages de cette semaine démontrent une légère augmentation sur ceux de la semaine dernière. Mais les effets des premières chaleurs se font déjà sentir: il y a moins d'œufs de première qualité. C'est dans de pareilles circonstances que les cultivateurs apprécieront à leur juste valeur les coopératives locales. Car grâce à elles, ils pourront faire parvenir régulièrement leurs œufs en parfaite condition sur le marché et profiter des conditions favorables.

SUCRE ET SIROP D'ERABLE

L'activité a été moindre cette semaine dans le commerce de ces produits. Les importateurs américains pas plus que les autres acheteurs ne sont disposés à acheter aux prix actuels, ce qui a provoqué une baisse assez forte.

VOLAILLES VIVANTES

L'on note une légère tendance à la baisse, quoique la demande se maintienne forte. Mais le marché est particulièrement actif pour les oies et les dindes.

ANIMAUX DE BOUCHERIE (vivants)

Bœufs

A noter une diminution de 75c. à \$1.00 par cent livres lundi dernier pour les bœufs de toutes les qualités. Les taureaux d'étable bien soignés, se sont vendus de \$8.50 à \$9.50 les 100 livres. Les Steers de 9 à 13½c la livre. Quelques jeunes steers de Toronto ont rapporté jusqu'à \$14.50 les 100 livres. La Coopérative des Fromagers s'attend de disposer de quelques chars au cours de la semaine prochaine.

Veaux et Moutons

Marché stationnaire pour les veaux et moutons de qualité inférieure, mais plutôt ferme pour ceux de bonne qualité. Les agneaux vivants du printemps se sont vendus de \$8.50 à \$10.50 l'unité.

Porcs

Le marché est ferme et à la hausse. Lundi dernier les jeunes porcs pesant de 150 à 250 livres ont été vendus à raison de \$21.50 les 100 livres. Les truies ont rapporté 4c de moins la livre, les verrats affranchis 7c de moins. Les arrivages ont été moins nombreux et vers la fin de la semaine les prix ont encore monté un peu.

ANIMAUX DE BOUCHERIE (abattus)

Veaux

La Coopérative des Fromagers n'en a reçu que 229 cette semaine. Le marché a été très actif et les prix ont monté de 50c à \$1.00 les 100 livres, sous la pression d'une forte demande. L'on prévoit qu'ils se maintiendront fermes.

Depuis le début de la saison, la Coopérative des fromagers a reçu 3,606 veaux, contre 2,272 pour la période correspondante l'an dernier. En 1917 elle n'en avait reçu dans toute l'année que 1,732. L'on peut juger des progrès accomplis en trois ans!

Porcs

Marché incertain. Arrivages plus nombreux. Pas de baisse prévue pour quelques jours encore.

Agneaux et Moutons

Prix ferme. Demande bonne pour ceux de belle qualité.

Peaux

Marché très actif et les prix semblent se maintenir fermes.

Laine

Tendance à la hausse. Les arrivages sont plus forts qu'auparavant.



A travers les rapports des inspecteurs

Sous ce titre, je me propose d'écrire pour le "Bulletin," dans le cours de la saison d'inspection, des articles sur les choses d'intérêt général, que je remarquerai dans ces rapports.

Le but principal de ces articles est d'attirer l'attention sur les défauts constatés dans les fabriques visitées par nos inspecteurs, soit dans la qualité des produits fabriqués, soit dans les installations.

Nous espérons que ces exposés aideront à corriger les défauts, s'il s'en rencontre, parce que d'habitude, la plupart des défauts que nous rencontrons sont plutôt dus à des négligences et il suffit, dans bien des cas, de les signaler pour les faire cesser.

J'attirerai aujourd'hui votre attention sur un défaut d'installation. J'ai constaté, en examinant les rapports, qu'un certain nombre de fabriques n'étaient pas munies des appareils et de l'outillage requis pour l'épreuve du lait. Je me hâte de dire que le nombre de ces fabriques diminue chaque année et que nous avons des divisions, où toutes les fabriques ont l'outillage voulu pour faire les différentes épreuves de lait. Mais il y en a encore trop où ces outillages font défaut parce qu'il ne devrait pas se trouver une seule fabrique où le fabricant n'ait pas ce qui lui faut pour faire l'épreuve du lait qu'il reçoit ainsi que les différentes épreuves de lait écrémé, lait de beurre et petit lait de fromage, instruments qui sont indispensables si le fabricant veut se rendre compte de son travail.

Depuis la réorganisation du système d'inspection, la surveillance du lait reçu aux fabriques (au point de vue de la fraude) est devenu un des devoirs du fabricant, lequel est plus en état de faire cette surveillance que les inspecteurs qui passent une fois par mois aux fabriques, tandis que les fabricants peuvent s'en occuper tous les jours. Mais pour faire ce travail il faut, de toute nécessité, avoir l'outillage voulu.

La surveillance est nécessaire et doit être faite, mais ce qui est de beaucoup plus important c'est l'épreuve des sous-produits. Si on se rendait compte des pertes qui se produisent quelquefois dans le lait écrémé ou dans les autres sous-produits, on serait étonné; ces pertes pourraient être cependant évitées si le fabricant faisait chaque jour les épreuves, lesquelles lui indiqueraient si une machine fait défaut ou si lui-même, "le fabricant," n'a pas négligé quelques points de sa fabrication. N'oubliez pas que la meilleure des machines fait quelquefois défaut comme le meilleur des fabricants est susceptible de commettre des négligences.

Mais pour corriger ces défauts il faut être en état de les constater. Soyez certain que les appareils pour l'épreuve du lait vous rendent là beaucoup plus de services qu'ils en rendent en faisant l'épreuve du lait apporté à la fabrique.

Il y a d'autres raisons qui devraient engager toutes les fabriques à s'outiller pour faire l'épreuve du lait. Personne n'ignore qu'une loi, rendant le paiement du lait suivant sa richesse, sera passée avant peu. Pour ne pas être pris au dépourvu, outillez-vous afin que votre fabricant soit en état de se qualifier pour faire ces épreuves. Il est vrai qu'on peut aller se qualifier à l'Ecole de Laiterie de St-Hyacinthe, mais laissez-moi vous dire que 90% des élèves qui ne réussissent pas dans leurs examens sont parmi ceux qui n'ont pas eu l'avantage d'avoir dans leur fabrique l'outillage pour faire l'épreuve du lait; ils arrivent à l'école sans la moindre notion de ce qu'est l'épreuve du lait. Il n'est pas étonnant, par conséquent, qu'un aussi grand nombre échouent dans leurs examens.

De plus, si nous voulons que les fabricants, qui sont déjà qualifiés pour faire ces épreuves, restent compétents, il faut leur donner les moyens de pratiquer afin de ne pas les exposer à se rouiller et à devenir, par le fait, incompetents.

En prenant en considération tous les avantages qu'il y a d'avoir des fabriques outillées pour faire les épreuves du lait, il me semble que les intéressés ne devraient pas hésiter un instant à voir à ce que leurs fabriques en soit pourvues.

E. BOURBEAU,

Inspecteur général des fromageries.



L'AVICULTURE EN BAS DE QUÉBEC

II

Comme preuve que l'on peut faire de l'aviculture "payante" en bas de Québec, j'ai à joindre à mes affirmations des documents tirés de la pratique par des gens connus du public et dont la réputation, comme agriculteurs de mérite, n'est plus à faire.

C'est pourquoi, dans le précédent article, je citais comme modèle le poulailler de Monsieur Fortunat Fournier, de Montmagny, car Monsieur Fournier est bien connu du public agricole de cette région, lequel visite en grand nombre, chaque année, les expositions de Montmagny.

Le poulailler en question, qui abrite si hygiéniquement les poules d'en bas, est érigé sur la ferme même où se tient l'exposition de Montmagny; cet endroit est idéal au point de vue de propagande avicole. Aussi, il fallait être à l'exposition en 1917 et en 1918 pour voir l'intérêt que le public porta à cette construction d'un nouveau genre pour la région.

J'ai eu moi-même le plaisir de répondre à beaucoup de questions concernant ce nouveau bâtiment et je dois dire que quelques gens sérieux ne me cachèrent pas leurs impressions en me disant bien franchement "que ceci ne réussirait pas par-là; que le propriétaire même était bien résigné à laisser geler ses poules l'hiver suivant, la construction de son poulailler et ce, disait-il, afin de faire lui-même l'expérience de la dissemblance qui existe entre l'"air bête" et l'"air pur." Voici ce que dit M. Fournier:

Montmagny, le 7 mai 1919.

Monsieur Raoul Dumaine,

Aviculteur-Adjoint du Dominion.

Cher Monsieur:

C'est avec plaisir que je vous inclue copie de mon rapport pour la première année d'opération de mon poulailler.

Vous vous rappelez les doutes que j'exprimais sur les avantages d'un poulailler froid lorsque vous êtes venu vous-même diriger la construction de mon poulailler.

L'expérience des deux derniers hivers me prouve que vous aviez raison et "que l'air froid et pur vaut mieux que l'air chaud et vicié."

Les résultats que j'ai obtenus pour la première année ne sont pas extraordinaires, mais ils sont très satisfaisants et j'ai bonne confiance de faire beaucoup mieux cette année.

Je n'ai aucune objection à ce que vous publiiez ce rapport ou des extraits, si vous pensez la chose de nature à vous aider dans la campagne que vous faites si activement et si intelligemment pour développer l'aviculture dans notre province.

Veuillez me croire, toujours,

Votre bien dévoué,

FORTUNAT FOURNIER.

Les résultats de l'expérience faite par Monsieur Fournier peuvent contribuer à affermir les décisions de plusieurs cultivateurs qui ne croient pas encore facilement aux poulaillers froids et qui, cependant, se préparent à doter leur ferme (au cours de l'été) d'un logement spécial pour leurs volailles.

Je conseille fortement aux cultivateurs ou aux gens des villes et des villages, qui ont l'intention de construire un poulailler, de suivre l'exemple de Monsieur Fournier et je leur promets d'avance que, lorsqu'ils auront un bon logement, de bonnes poules qui recevront une alimentation convenable, les succès seront analogues à ceux de Montmagny.

Naturellement, il faut suivre une certaine méthode et ne pas changer cette conduite toutes les semaines ou, ce qui est encore plus condamnable, tous les jours. Malheureusement, ceci se pratique trop souvent. Prenons pour exemple le cas d'un cultivateur qui ne s'absente pas de la ferme durant un jour ou deux; il accorde une attention tout à fait méticuleuse à ses belles poulettes, mais si, le lendemain, ses affaires l'appellent à la ville, c'est le petit gars qui va à l'école qui s'occupe des poules (s'il a le temps!) et sa manière de distribuer les rations n'est pas souvent celle conseillée par le papa; elle diffère par la quantité des grains distribués, par les heures de distribution, etc., etc.

Mais l'on me dira: "C'est un détail, ça!" En effet, c'est un détail, mais l'aviculture est formée de détails; et elle ne deviendra pratique et payante sur nos fermes qu'en autant que nous deviendrons de plus en plus particuliers et que nous attacherons plus d'importance aux détails, lesquels contribuent beaucoup au succès des grandes choses.

Donc, avec de bons poulaillers et de bonnes poules, imitons M. Fortunat Fournier, de Montmagny; donnons à nos poules des soins ponctuels et suivis et nous aurons vite constaté que l'aviculture bien raisonnée peut payer aussi bien le temps qu'on lui accorde que n'importe quelle autre spécialité agricole. Si l'on nous représente qu'on est éloigné des grands centres, M. Fournier vous dira que de Montmagny il expédie la plus grande partie de ses œufs et volailles à la Coopérative des Fromagers de Québec, 61-63 rue William, Montréal, où il y a toujours un marché ouvert aux producteurs de bonne marchandise.

RAOUL DUMAINE, A.A.D.

Suggestion pour la popularisation du drainage dans la Province de Québec

A la faveur de la température particulièrement défavorable pour les semailles de ces quatre derniers printemps, le lecteur du Bulletin des Agriculteurs me permettra de lui faire part d'un plan de popularisation du drainage par drains souterrains que j'ai tenté d'élaborer depuis quelque temps. Attendu que l'idée que je prends la liberté d'émettre est personnelle et qu'elle n'a probablement jamais été mise en pratique, je demanderais à ceux que l'avancement de l'agriculture intéresse de vouloir prêter leur bienveillant concours, que ce soit sous forme de propositions, de remarques ou de suggestions, afin que, par nos efforts communs, nous puissions arriver à solutionner le problème important de l'égouttement rationnel de nos terres.

Nos cultivateurs progressifs, nos directeurs de fermes expérimentales, nos agronomes et nos professeurs de sciences agricoles ne se lassent pas de chanter l'efficacité du drainage pour la production de récoltes abondantes et de qualité supérieure; ils n'hésitent pas à le recommander hautement comme remède spécifique contre l'excès d'humidité dont nous souffrons depuis 1915 surtout, et contre la brièveté de la période de végétation qui semble s'accroître d'une année à l'autre.

D'une manière générale, nous ajoutons foi aux conseils de nos amis prospères et aux instructions de la classe enseignante. Nous croyons donc à la valeur du drainage et nous sommes prêts à entreprendre des travaux d'assainissement même considérables à condition que l'exécution de ces travaux n'exige pas une mise de fonds qui dépasse notre capacité moyenne.

Toutefois, afin de rafraîchir la mémoire des amis du progrès qui se feront les promoteurs du mouvement en faveur du drainage de nos terres cultivées, le drainage des terres de la vallée du Saint-Laurent, du Richelieu, de la rivière Yamaska, d'une partie de l'Outaouais, et du Saint-François, pour ne mentionner que les régions que nous connaissons intimement, doublerait pour ainsi dire la superficie de ces régions, nous consacrerons la première partie de notre entretien à une revue succincte des effets et des avantages du drainage et ensuite nous étudierons

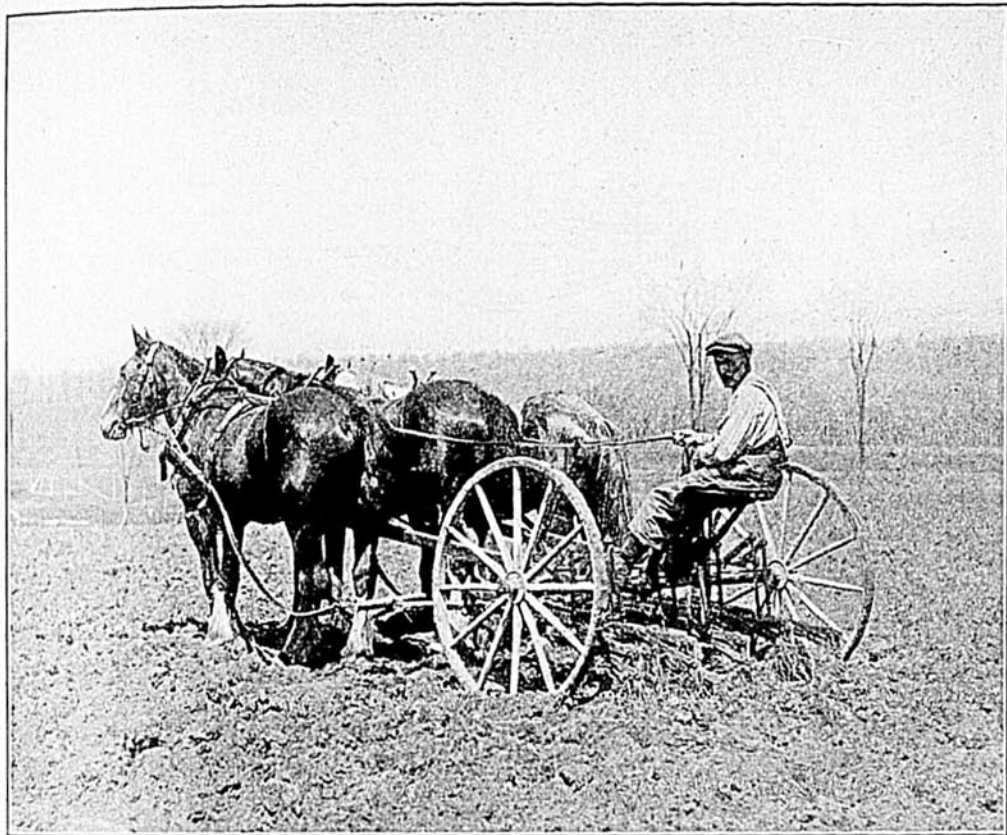
le plan de coopération que je désire soumettre afin de rendre le drainage praticable pour toutes les bourses.

Par drainage l'on entend l'égouttement et l'assainissement méthodique des terres soit au moyen de tranchées ouvertes, fossés et rigoles, soit au moyen de tuyaux de terre cuite ou de ciment que l'on dispose suivant un ordre donné dans les tranchées de deux à quatre pieds de profondeur et que l'on recouvre ensuite de terre. Sur les terrains rocailleux, l'on draine parfois en creusant les tranchées que l'on remplit à demi de cailloux et que l'on recouvre également de terre. Ce mode de drainage, bien qu'un peu moins efficace que celui par tuyaux, offre l'avantage d'absorber de grandes quantités de pierre qui feraient tache dans les champs, qui nuiraient aux machines de culture et qui réduiraient la superficie des sols.

L'égouttement de la terre par fossés ne se fait pas de la même manière que par drains souterrains. Ces deux méthodes ont bien pour effet d'enlever l'eau surabondante du sol; mais avec les tranchées ouvertes, la plus grande partie de l'eau s'en va par ruissellement; elle coule à la surface entraînant avec elle, dans sa course vers le fossé, une certaine partie des éléments fertilisants, qu'elle dissout à son passage. Excepté dans le voisinage immédiat des fossés profonds, la terre n'est drainée qu'à la surface. Avec les drains souterrains, les eaux surabondantes cheminent vers les tuyaux en passant à travers la terre. Il n'y a pas de ruissellement si ce n'est au temps de la fonte des neiges ou encore des pluies torrentielles qui sont plutôt exceptionnelles. Par le drainage souterrain, le sol est drainé non seulement à la surface mais dans toute la couche audessus du niveau des lignes de drains.

Mais, pourrait-on se demander, quel avantage y a-t-il à drainer le sol à une telle profondeur? Les avantages sont multiples, et pour les mieux saisir, il faudrait d'abord voir quelles sont les conditions les plus favorables au développement des plantes dans le sol et constater ensuite que le drainage profond crée ces conditions.

Au point de vue physique, les trois éléments nécessaires à la végétation sont la chaleur, l'air et l'eau. Quelle que soit la richesse d'un sol en éléments fertilisants, si la température est trop basse, si l'air n'y peut pas circuler librement de façon à se renouveler constamment, s'il est toujours saturé d'eau stagnante, immobile, ou s'il ne renferme pas assez d'eau, il ne peut pas produire de bonnes récoltes. Les terres basses, planes, froides, humides et compactes ne peuvent produire qu'à condition qu'on les réchauffe, qu'on les égoutte et qu'on les détasse, qu'on les émiette, qu'on les pulvérise. Le drainage opère cette transformation pour nous, d'une manière un peu lente parfois, mais toujours sûre.



Trois chevaux, sur une terre bien égoutée, font l'ouvrage de quatre sur une terre non drainée

Les sols drainés sont plus chauds que les sols non drainés pour cette raison que l'eau ne séjourne pas à la surface; aussitôt après les pluies, l'eau s'infiltré dans le sol; une certaine quantité adhère aux grains et le surplus s'écoule par les tuyaux. Or, comme l'eau de pluie est généralement plus chaude que la terre, en la traversant, elle la réchauffe en lui cédant une partie de sa chaleur. De plus, le fait que l'eau ne séjourne pas à la surface du sol pour retourner dans l'atmosphère sous forme de vapeur est une cause d'économie de chaleur. L'on sait, en effet, que si l'on place de l'eau dans un vase exposé à l'air libre, cette eau finit par disparaître; elle se vaporise et s'élève dans l'espace. Cette transformation de l'eau en vapeur se fait aux dépens de la chaleur de l'eau et des corps qui lui touchent. Pour faire de la vapeur dans une bouilloire, il faut du feu, de la chaleur; cette chaleur divise l'eau en gouttelettes très fines qu'on appelle vapeur. Pour faire de la vapeur il faut donc dépenser de la chaleur, plus la chaleur est intense et plus la vaporisation est rapide; toutefois, la vaporisation se produit à toute température et toujours, encore une fois, avec une déperdition de chaleur. Si l'on met une goutte d'eau sur sa main et que l'on souffle dessus pour activer l'évaporation, l'on sent le froid; l'eau en disparaissant emporte une partie de la chaleur de notre main. La même chose se passe dans le sol. L'eau qui s'évaporise à sa surface le refroidit.

En outre, l'eau est plus difficile à réchauffer que la terre; l'on constate en effet que les terres

humides sont plus froides que les terres sèches. Il ne faut donc conserver dans le sol que la quantité d'eau nécessaire et enlever le surplus, le plus tôt possible.

Les effets bienfaisants du drainage sur la température du sol sont sensibles surtout au printemps, parce qu'il permet de faire les semences de une à deux semaines plus tôt qu'on ne peut le faire sur les terres non drainées, et ceci, pour les raisons que nous venons d'expliquer. C'est en nous faisant gagner ces dix ou quinze jours, que le drainage est dit étendre la période de végétation.

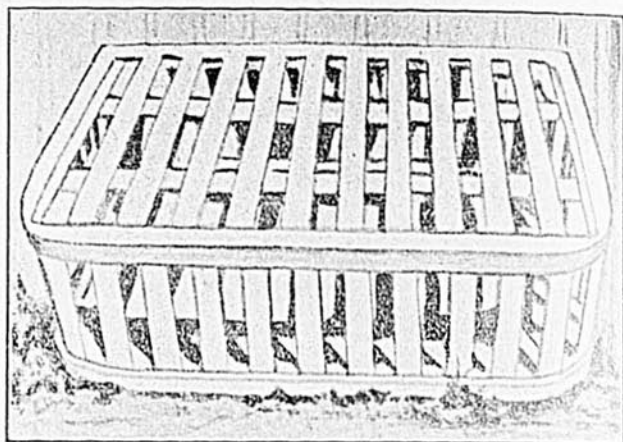
En lisant les rapports des fermes expérimentales et des collèges d'agriculture au sujet de l'influence de la date des semis sur le rendement des récoltes, l'on est vite convaincu de l'importance des semences hâtives. Ces rapports établissent en effet un fléchissement d'environ sept minots à l'acre dans le rendement des céréales pour un retard d'une semaine; la décroissance augmente à mesure que le retard se prolonge. Appliquons ce chiffre moyen aux superficies ordinairement ensemencées sur nos fermes et nous constaterons que les cultivateurs ne sont pas rares qui subissent de ce seul chef, une perte d'une couple de cent minots de grain chaque année.

La visite d'une ferme bien drainée nous serait à cette époque de l'année, une leçon salutaire.

J. N. PONTON.

Cages pour volailles vivantes

Règlements à observer



Malgré la demande considérable qu'elle reçoit de ce temps-ci pour des cages spéciales à volailles, la Coopérative des Fromagers est en position de satisfaire à toutes les demandes. Les cultivateurs qui veulent lui expédier des volailles vivantes n'ont donc qu'à s'adresser à elle. Il en est pourtant qui font des expéditions dans des cages de leur propre fabrication. A cela il n'y a rien à redire; c'est même ce que l'on avait conseillé aux expéditeurs de faire lorsqu'à cause de certaines difficultés, les compagnies de transport ne voulaient pas accepter les caisses vides. Il n'y a pas d'objection à continuer l'expédition dans des cages faites par l'expéditeur lui-même.

Mais il y a cages et cages! L'on ne saurait mettre des volailles vivantes dans une boîte quelconque, d'autant moins qu'il y a des règlements à observer. Ces règlements de la Société Protectrice des Animaux, nous les avons souvent publiés; nous les republions aujourd'hui, car, à en juger par certains envois de cette semaine, certains expéditeurs de volailles vivantes les ignorent complètement ou bien s'en moquent délibérément. Or, ce serait malheureux qu'ils soient condamnés pour une offense de ce genre. Voici donc la teneur de ces règlements:

" Les cages contenant des volailles vivantes doivent avoir les côtés, les bouts et les hauts lattés. Les lattes du haut ne doivent pas être espacées de plus de $1\frac{1}{2}$ pouce et être protégées par un filet de fer.

" Les cages contenant des poulets et des canards ne doivent pas avoir moins de 12 pouces ni plus de 16 pouces en hauteur pour chaque rangée de volailles. Les cages contenant des dindes ou des oies, pas moins de 16 pouces ni plus de 22 pouces en hauteur pour chaque rangée.

" Les cages ne doivent pas dépasser 30 pouces en largeur et 48 pouces en longueur.

" Les volailles mises dans des cages brisées ou mal jointes ou qui ne sont pas parfaitement conformes aux règlements ci-dessus édictés, seront refusées."

La vignette reproduite en tête de la présente page représente une cage à volailles vivantes, conforme en tous points aux règlements de la Société Protectrice des Animaux; les intéressés peuvent donc prendre modèle sur cette vignette en toute sûreté.

Le cultivateur ou l'aviculteur, soucieux de ses intérêts, se conformera à ces règlements, non pas dans le seul but de s'éviter une poursuite en justice, mais au simple point de vue des affaires. L'on veut avoir pour ses volailles les plus hauts prix possibles: la condition essentielle, c'est qu'elles parviennent sur le marché en parfait état. Or, des volailles mises dans des cages mal jointes ou mal faites, seront à la torture durant tout le temps du trajet et arriveront à destination dans un très piteux état, si la plupart d'entre elles n'ont succombé en chemin. La perte d'un ou de plusieurs sujets, par suite de l'incurie de l'expéditeur, voilà qui rogne le profit.

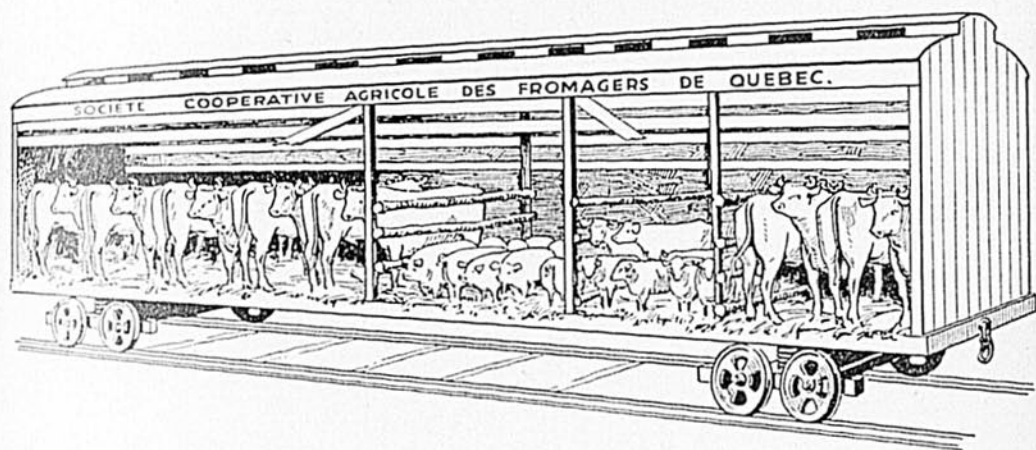
La cage doit encore, dans l'intérêt même de l'expéditeur, être aussi légère que possible. En effet, le coût du transport est établi d'après la pesanteur. Plus légère, donc, sera la cage, moindre sera le fret. Une cage qui ne pèse pas plus de vingt livres se transporte ordinairement pour quelques sous seulement. Or, il en est qui construisent des cages qui pèsent plus que le poids total de toutes les volailles qu'ils y mettent.

En terminant, nous rappellerons à tous les intéressés qu'ils doivent expédier les volailles assez tôt pour qu'elles arrivent sur le marché le lundi ou le mardi, car c'est le commencement de la semaine qui est surtout avantageux pour la vente des volailles vivantes.

Observez bien tous ces règlements que nous venons de rappeler à votre mémoire; expédiez vos volailles à la Coopérative des Fromagers et vous serez sûrs d'avoir entière satisfaction.

COOPERATEUR.

De la ferme à l'abattoir par la Coopérative des Fromagers



Expédiez des veaux engraisés au lait

Ils sont actuellement en grande demande. La Coopérative des Fromagers a reçu, la semaine dernière plusieurs chars de veaux vivants, engraisés au lait, dont elle a pu disposer à des prix très avantageux. C'est certainement une façon très pratique de disposer de ce temps-ci de ces animaux de boucherie et nous avons lieu de croire que les cultivateurs utiliseront les services de leurs coopératives locales ou bien, s'ils n'en ont pas dans leur localité, qu'ils s'organiseront pour faire pour leur propre compte des expéditions de veaux vivants, engraisés au lait.

Voici, à cette occasion, quelques observations dont les expéditeurs devront de toute nécessité tenir compte.

Les veaux ne doivent pas peser moins de 85 livres. Non seulement les veaux ne doivent pas être trop maigres, mais ils ne doivent pas non plus être trop jeunes. L'on sait que les règlements de la Cité de Montréal sont très sévères à cet endroit: des expéditeurs en ont fait cette année une expérience qui a été plutôt coûteuse.

Autant que possible il faut tâcher de réunir le nombre de têtes suffisant pour remplir un char complet. Mais, si c'est impossible, l'on peut parfaitement bien compléter le chargement avec des cochons ou des bœufs.

Même si le char ne contient que des veaux, il doit être divisé en trois ou quatre compartiments, exactement comme l'indique la vignette qui est en tête de cette page. L'on dispose sur le plancher du char une mince couche de sable ou de cendre que l'on recouvre d'une épaisse couche de paille. Cela

empêche les animaux de glisser les uns sur les autres durant le trajet et de se heurter. L'on ne saurait en effet prendre trop de précaution pour que les animaux arrivent sur le marché en bonne condition.

Le numérotage

Les bœufs, les vaches, les bouvillons, les taures, les veaux de champs doivent être numérotés en chiffres romains. Ces chiffres sont découpés dans la robe de l'animal, au moyen de ciseaux ou de tondeuses, sur la croupe du côté droit. Nous insistons sur cette façon de marquer les bêtes à cornes, qui doit être suivie strictement dans tous les cas. D'ailleurs la Coopérative des Fromagers ne fournira dorénavant des numéros en fer blanc que pour marquer le petit bétail, cochons, agneaux, moutons, veaux de lait.

Nombre de têtes par char

Un char de dimension ordinaire contient le nombre de têtes suivants: Bœufs, de 25 à 32 suivant la grosseur; cochons, environ 65; veaux de lait, environ 90; veaux de champs, 50; moutons, environ 90. Si l'on a un grand nombre de moutons à expédier, l'on peut fort bien placer à mi-hauteur du char, un plancher intermédiaire, alors le nombre de moutons pourra être redoublé.

L'actualité Agricole

Routes

Le Congrès des Bonnes Routes a clos dernièrement ses assises après trois jours de travail à l'Hôtel de la Législature provinciale.

D'une manière générale, le congrès a été intéressant.

Pas de déclarations officielles de quelque importance toutefois... Et pour cause: les élections, mais plusieurs conférences techniques instructives.

L'honorable J. E. Caron, ministre de l'Agriculture a parlé pertinemment de la valeur agricole des bonnes routes. Il a étudié les principes de l'économie rurale en tant que considérés sous le rapport des bonnes routes.

Un type du Nouveau-Brunswick a dit avec beaucoup de raison: "We are enthusiastic road builders but poor road caretakers."

Très vrai, cela!

Après qu'on fait de gros sacrifices pour construire un bon macadam on s'en désintéresse presque complètement. On oublie que c'est une nécessité impérative d'entretenir soigneusement ce qui a été fait.

Produire, c'est beaucoup mais ce n'est pas tout; il faut conserver.

Souvent il faut se donner autant de peine pour conserver une chose que pour la produire.

Un autre conférencier au congrès de Québec a cité l'exemple de l'Etat de l'Iowa. Une loi a été adoptée à l'effet d'appointer certains inspecteurs chargés de s'occuper activement de l'entretien des routes macadamisées. "Once a good road is built, ajoutait le congressiste, Iowa proposes to see that it continues to be good."

C'est le bon sens même.

C'est là le secret de la longue durée des fameuses routes européennes que l'on nous a citées comme modèles.

Ca coûte déjà assez cher de faire du bon macadam qu'il vaut la peine d'en prendre soin une fois fait.

Arrosages?

Une question qui commence à prendre de l'importance en certaines municipalités c'est celle de faire arroser les chemins pour ne pas se laisser étouffer par la poussière que soulève le passage des automobiles.

Arroser les chemins à la campagne cela paraît un peu anormal mais on va être obligé d'en venir là.

Les automobiles non seulement usent beaucoup le macadam mais elles soulèvent une poussière âcre et lourde qui incommoder très fortement les gens dont la résidence est placée près du chemin.

Les ménagères en savent quelque chose.

Elles prétendent avec raison qu'on ne peut rien garder de propre et que le ménage est toujours à recommencer.

Se procurer une machine à arroser, engager quelqu'un pour arroser quand le besoin s'en fait sentir, cela paraît une dépense excessive mais plusieurs municipalités songent à prendre cette initiative — initiative forcée à vrai dire. Il est vrai que certaines l'ont déjà prise qui ne la mettent pas en pratique, témoin tel beau village de bords du Richelieu, (village récemment incorporé ville), où l'on se fait en été littéralement étouffer par la poussière pendant que l'arrosoir et l'arroseur sont au repos.

Va-t-il falloir arroser certaines routes en campagne pour se garer de ce nouveau fléau des automobiles?

Connaissez-vous des chauffeurs qui prennent beaucoup de plaisir à laisser se dérouter derrière eux une trombe de poussière?

Il faut se protéger contre ces gaz asphyxiants. **Betterave à sucre**

Il semble certain qu'une distillerie de sucre de betterave sera prochainement construite aux Trois-Rivières.

Les promoteurs de cette entreprise — des Américains — commencent naturellement par prendre des mesures, s'assurer une production suffisante de betterave à sucre dans un rayon de 40 milles des Trois-Rivières.

Le ministère provincial de l'Agriculture voulant encourager cette industrie a décidé d'apporter un concours efficace aux cultivateurs qui voudront tenter cette production. On a réuni dernièrement en congrès à Deschambault les agronomes des comtés avoisinant Trois-Rivières. On s'est concerté pour un plan d'action. Un expert en la matière, M. G. Michaud, a exposé les projets de la firme américaine et la possibilité pour les cultivateurs de trouver là une source de revenus additionnels.

Un fort capital serait placé par certains américains dans cette industrie.

On distillerait le sucre de la betterave pendant environ 100 jours par année; le reste du temps serait employé à raffiner du sucre brut. On aurait besoin d'environ 75,000 tonnes de betteraves par année. On promet de payer un prix fixe minimum de \$7.00 par tonne plus un pourcentage pour toute proportion supérieure à 12% de sucre. Il faut que le sucre dans la betterave titre au moins 12%. De plus le gouvernement provincial a promis d'accorder un petit subside de 50c par tonne de betteraves vendue. Ce chiffre n'est pas encore exactement déterminé mais il est décidé en principe que l'on fera quelque chose dans ce sens.

Il paraît que l'on peut produire une douzaine de tonnes de betteraves par arpent. Les frais de production peuvent s'élever de \$40 à \$50 l'arpent. La culture est facile à faire. Il faut un sol bien égoutté, chaud et de consistance plutôt moyenne. Cette année la graine de semence — très rare dans le moment — se vend une quarantaine de cents la livre, quarante-cinq, voyons-nous. Elle est importée des États-Unis. La partie de la betterave qui contient le plus de sucre est celle de la racine. Il faut biner quatre ou cinq fois durant la saison.

La difficulté sera probablement de faire mûrir avant les gelées d'automne. Ce sera là la grosse question. Comme nous le disions plus haut, on n'achètera que la betterave titrant au moins 12% de sucre.

Dès cette année, on établira une soixantaine de champs de démonstration pour populariser les bonnes méthodes de cette production. Le ministère va encourager la chose.

Nous ne conseillons pas aux cultivateurs éloignés de ce rayon de 40 milles de Trois-Rivières de se livrer à cette culture.

Détail important: il s'en produit des millions de tonnes dans l'Ontario. Il faut croire que ça paye.

C'est une culture des plus améliorantes.

Cette sorte de betterave a une valeur alimentaire pour les bestiaux moins grande que la betterave ordinaire.

Pour nous, le grand point ce sera de faire mûrir avant les gelées.

Pourquoi?

La plupart de nos soldats sont de retour du front, la vie est excessivement dispendieuse dans les villes, l'agriculture paie en peu plus qu'avant la guerre et la main-d'œuvre agricole est toujours rare, toujours chère. Il y a cepen-

dant beaucoup de sans-travail dans les villes.

A quoi cela tient-il?

Oh! à bien des causes évidemment et nous n'essayons pas d'y répondre adéquatement ici mais il nous paraît intéressant de souligner une des faces de la mentalité de ceux qui plantent là l'ouvrage des champs pour la besogne à l'usine.

La grande majorité des hommes, qu'ils soient employés dans l'œuvre de la production ou de la distribution, aiment aller à l'ouvrage à une heure fixe, vaquer à une besogne définie sous un contrôle défini puis quitter l'ouvrage et devenir absolument libre de toute responsabilité jusqu'au retour de l'heure réglementaire qui amènera la succession des mêmes efforts définis à l'avance. Ils aiment être indifférents au succès ou à l'échec de la "business" — de fait certains n'hésitent pas à mordre la main de celui qui les nourrit quitte à compromettre quelquefois gravement leurs intérêts et ceux de l'entreprise.

Sur la ferme les choses ne se passent pas ainsi.

Quiconque travaille le sol doit être aussi honnête que le soleil ou la pluie.

Il faut travailler, peiner, être à la tâche même aux heures de sommeil.

Durant la saison des gros travaux, sa journée est bien près d'être deux fois plus longue que celle de l'ouvrier à l'usine.

Il doit s'attacher aux récoltes et aux animaux de la ferme. Il doit ne jamais l'oublier, ne jamais les perdre de vue. Il doit les aimer.

Le moindre de ses actes peut avoir une lointaine répercussion.

Il est chargé de responsabilités.

Notes brèves

La pluie continue. Il ne faut pas se décourager. Nous nous rappelons avoir fait les semences dans les premiers jours du mois de juin il y a une quinzaine d'années et l'on avait eu une très belle récolte quand même. Comme on dit, c'est le bon Dieu qui mène ça — comme le reste.

Il est à prévoir que l'automne sera plus long.

Le foin est excessivement cher. Il faut vendre sans retard. Il faut se méfier d'une baisse subite quand les prix sont aussi élevés. Les prairies sont très belles. L'apparence est bonne.

Ne laissez pas coucher les veaux dehors par ces nuits froides.

Qui affirme qu'on n'est pas capable d'élever des petits cochons orphelins en sachant comment s'y prendre? Évidemment il faut beaucoup de soins. On a rien sans soins, en agriculture comme ailleurs.



NOTES



NOUVELLE COOPERATIVE

Une nouvelle coopérative agricole vient de se former et de recevoir l'approbation officielle de l'honorable Ministre de l'Agriculture de la province de Québec. Cette Coopérative aura son siège d'affaires à Ste-Malachie, dans le comté de Dorchester.

Le Bulletin des Agriculteurs souhaite bon succès à cette nouvelle institution agricole, avec qui il serait heureux d'entrer en relations.

AMELIORATION

Notre journal a inauguré la semaine dernière sa "revue des marchés." C'est l'intention des directeurs de maintenir à l'avenir continuellement cette page des marchés afin de compléter les simples commentaires que le manque d'espace aux pages du marché proprement dites, force de faire très courts.

Nous nous efforcerons de donner dans cette page des renseignements aussi complets que possible surtout les produits que vend la Coopérative des Fromagers, mais aussi sur tous les marchés qui peuvent intéresser les cultivateurs. L'on affectera même deux pages à ce service, si les circonstances l'exigent.

Les cultivateurs qui veulent être au courant des prix feront bien de suivre ces pages très régulièrement. L'on a une autre preuve que le cultivateur qui veut se tenir au courant doit nécessairement lire le "Bulletin des Agriculteurs."

BEURRE ET FROMAGE

Vendez ces produits par l'entremise de la Coopérative des Fromagers. C'est la seule façon dont vous aurez entière satisfaction, parce que vos produits seront classés et qu'ils seront vendus suivant leur qualité. Mettez une fois pour toutes de côté ce système de vente à prix moyen, sans égard à la qualité, qui enlève au fabricant toute ambition et qui fait perdre annuellement aux cultivateurs de notre province des milliers de dollars.

La Coopérative des Fromagers peut recevoir n'importe quelle quantité de beurre et de fromage. Nous ne croyons pas que ses prix aient été égaux depuis le commencement de la saison.

VOLAILLES VIVANTES

C'est le temps de vendre avantagement les oies et les dindes ainsi que les poules. Le marché paraît très avantageux.

Il ne faut pas oublier que la Coopérative des Fromagers fournit des cages spéciales à ceux qui en font la demande.

PRETEZ VOTRE CONCOURS

Si notre journal vous a rendu des services il peut en rendre également à votre voisin. Faites-le lui donc connaître et obtenez son abonnement.

Prêtez votre concours actif pour que nous fassions de notre journal, la publication agricole la plus lue de notre province.

ANIMAUX ABATTUS

Nous n'avons pas encore eu de grandes chaleurs, mais elles ne tarderont certainement pas à se faire sentir. Or durant la saison d'été il est des précautions toutes spéciales à prendre pour expédier les animaux de boucherie abattus, veaux engraisés au lait, pores, etc., etc. La principale c'est de bien laisser refroidir l'animal abattu avant l'expédition, avant qu'il ait le temps de prendre une bonne forme et de bien raffermir.

Déjà la semaine dernière la Coopérative des Fromagers a reçu des pores et des veaux qui avait chauffé durant le trajet et par conséquent étaient sans aucune valeur marchande. Cela était dû sans aucun doute à ce que ces animaux n'avaient pas été bien refroidis avant d'être emballés pour l'expédition.

Le parti le plus sûr c'est de laisser les animaux suspendus au moins durant douze heures après l'abatage.

FERME A VENDRE

Terre de 150 acres, dont 50 à 60 en culture et le reste cultivable, moins environ 25 acres de terrain rocheux. Bois de commerce dessus. Maison, remises et grange avec hâlier, contenant étables et écuries. A 1 1/4 mille de l'église, de l'école, de la fromagerie, de la beurrerie et du moulin à farine; à 1/2 mille du moulin à scie. Excellente eau fournie par une source à proximité de la maison. Terre grise et jaune très fertile. Prix de vente: \$3,000.00, dont \$1,000.00 comptant, et la balance \$100.00 par année, avec intérêts à 6%. Le roulant de la ferme est aussi à vendre.

S'adresser à REV. J. M. MARTIN, Curé,
FERME-NEUVE,
C16 Labelle, Qué

PETITES ANNONCES — A VENDRE

VOLAILE DE RACE PURE

Nous avons, à notre Station Avicole, une quantité de très bonnes poules pondeuses sélectionnées, de race Rhodes-Island, Plymouth Rock barrées. Ce sont des sujets d'un an que nous vendrons à \$3.00 chacun. Nous vendrons aussi de très beaux coqs de 2 ans de même race, à \$4.00 chacun. Nous avons, en outre, quelques couples de pigeons Carneaux à \$3.00 le couple. Aussi un trio de Wyandottes argentées, sujets d'exposition (3 poules et 1 coq) à \$15.00.

L'ABATTOIR DE PRINCEVILLE,
Princeville, Comté d'Arthabaska.

De la porcherie modèle de Princeville, 50 porcelets de différents âges, race Yorkshire améliorée (enregistrés).

L'ABATTOIR DE PRINCEVILLE,
Princeville, Comté d'Arthabaska.

Taureau Ayrshire, âgé de 11 mois, provenant de familles de bonnes laitières. Bien développé pour son âge et promet beaucoup.

FORTUNAT G. FOURNIER,

(3 f.) Montmagny, Qué.

Un taureau de quatre ans et deux veaux de huit mois Holstein. Vingt porcelets Yorkshire nés au commencement de mai. Le tout enregistré.

J. E. LAFONTAINE,
St-Hugues, Cté Bagot.

(2 f.)

Deux veaux mâles Holstein enregistrés, nés le six et le quatorze avril 1919.

CHARLES AUCLAIR,
Marieville,
Cté Rouville.

Animaux Ayrshires et Canadiens de tout âges. Jeunes cochons Chester blancs nés au commencement du mois d'avril.

WILFRID TETREULT,
L'Ange-Gardien,
Cté Rouville.

Une automobile Gray-Dort qui n'a presque pas servi et en très bon ordre. Presque neuve.

DME Vve. W. TOUCHETTE,
St-Jean-Baptiste,
Cté Rouville, Qué.

(2 f.)

Un taureau Ayrshire enregistré, âgé de deux ans.

REV. FRERE THEOPHANE,
Directeur du Collège,
Beauceville, Qué.

Deux taureaux Canadiens de deux ans, à choisir sur trois; quatre génisses canadiennes, dont deux donneront veau en juin. Bonnes conditions.

J. A. NARCISSE PROULX
Delagrave,
Cté Montmagny.

(3 f.)

A VENDRE

BEURRE

Pasteurisé: en pains d'une livre, boîtes de 50 livres, 57½ cts.

Pasteurisé solide: Boîtes de 56 lbs. 57 cts.

No 1 (choix): en pains d'une livre, boîtes de 50 livres, 57 cts.

No (choix) Solide: Boîtes de 56 lbs. 56½ cts.

PETITS FROMAGES BLANCS

Dans des boîtes spéciales contenant deux fromages, de 20 à 25 livres chacun.

Fromage fort: 33 cents la livre.

Pour un seul fromage, ½ cent la livre de plus que le prix indiqué, soit:

Fromage fort: 33½ cent la livre.

FEVES

(Par poches de 120 livres)

Blanches — No 1..... 8c

" No 2 (belle qualité)..... 7½c

" No 3..... 6½c

Jaunes — No 1..... 7½c

" 2..... 6½c

Blanches tachées de jaune, No 1..... 8c

" 2..... 7c

Fèves spéciales à semence —

25 livres et plus..... 10c

(Plus le coût de la poche)..... 20c

Par poches de 120 livres..... 9c

(Le coût de la poche n'est pas chargé.)

POIS A SOUPE

Cuisant bien

Par poche de 120 lbs..... 5½c la livre

MIEL

Blanc—En chaudières de 30 lbs.. 23c la livre

Brun—En chaudières de 30 lbs.. 20c la livre

PORCS

Pattes longues gelées..... 12c la lb.

Pattes courtes "..... 5c "

Flancs salés "..... 28c "

Lard entrelardé en baril de 250 lbs: 29c "

NOTE

Les prix ci-dessus donnés sont sujets à changement sans avis, et toute commande pour l'un ou l'autre des produits ci-dessus énumérés est toujours sujette à acceptation à Montréal.

CONDITIONS

Strictement comptant. Le montant d'argent nécessaire doit toujours accompagner la commande.

Frais de livraison et de transport au compte de l'acheteur.

La Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec,

63, rue William, Montréal. Tél. Main 6857.

Commission des Vivres du Canada. Licence No 9—10920

Détachez --- faites signer et envoyez-nous ce coupon.

ACTIONS ! ABONNEMENTS !

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

La Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec,
63, rue William, Montréal

Je demande par la présente mon admission comme membre de "LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE des FROMAGERS de QUÉBEC" et je déclare vouloir souscrire au capital de cette société.....action..... de DIX DOLLARS chacune, payables \$2.00 par année par action.

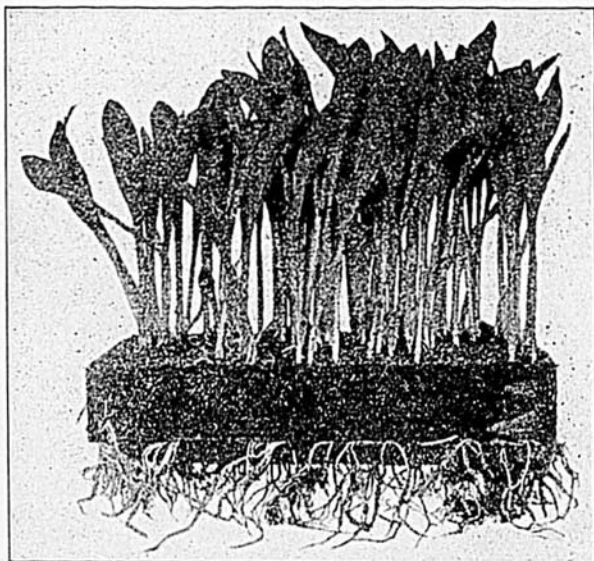
Veillez en même temps m'inscrire sur la liste des abonnés du "BULLETIN DES AGRICULTEURS". Je vous envoie avec la présente la somme de CINQUANTE CENTINS, prix d'abonnement pour un an à compter de.....

Signature.....

Adresse.....

Date.....

Comité de.....



Résultat d'un tout récent essai de graine de blé-d'Inde fait en notre fécondateur. Cet essai a démontré non seulement 98% de fécondité, mais une précocité jointe à une vigueur extraordinaire.

Blé d'Inde

Transport payé sur toute commande de \$25.00 et plus.

Les variétés de blé d'Inde énumérées ci-dessous sont de semences cultivées dans l'Ontario et les plus adaptées à notre climat du Nord.

Le blé d'Inde qui fait le meilleur ensilage est celui qui produit des plants grands et des épis bien développés.

Le blé d'Inde américain du Sud donnera profusion de plants, mais ne produira pas d'épis.

Les variétés "Flint" mûrissent plus tôt dans la province de Québec, mais les variétés "Dent" ont plus de volume.

Quiconque a une fois essayé nos graines de blé d'Inde cultivées en Canada ne veut plus s'en passer. Faites-en l'essai cette année. Nous le vendons sur épi (70 livres) ou en grains (56 livres) au minot. Les sacs sont fournis gratuitement.

Variété "Flint"

Longfellow (jaune)... \$4.50 le minot
Nord Dakota (blanc). 4.50 "

Variété "Dent"

Wisconsin No. 7..... \$3.25 le minot
Leaming amélioré..... 3.25 "
Bailey..... 3.25 "
Golden Glow..... 3.25 "
White Cap..... 3.25 "

GEO. KEITH & SONS, 124 King St. E., Toronto.

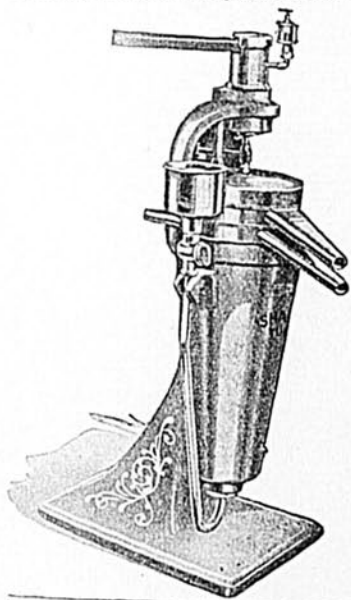
MAISON ETABLIE DEPUIS 1866.

Les bénéfiques que vous retirez de l'écrémage du petit lait, au moyen d'un Séparateur "SHARPLES," vous permettront non seulement de couvrir les frais encourus par l'achat de ce célèbre appareil mais vous laisseront, en sus, un surplus considérable.

Voici succinctement les faits: Chaque 4,000 livres de petit lait que vous produisez chaque jour contient plus de 15 livres de gras de beurre, lequel vaut, au bas mot, \$6.00. Dans ces conditions, si vous n'écumez pas ce petit lait, vous vous trouvez à envoyer ce gras de beurre à une beurrerie, ce qui signifie pour vous, une perte d'au moins \$180.00 par mois. Si vous aviez un "Sharples", non seulement vous éviteriez cette perte mais il vous resterait, en outre, à la fin de chaque saison, un surplus additionnel appréciable.

Dans l'Etat du Wisconsin (Etats-Unis), où se fabrique 50% du fromage produit dans tout le pays, la très grande majorité des fromagers se servent du séparateur à petit lait "Sharples." Cela tient, tout simplement à ce qu'ils le trouvent très économique et, conséquemment, très profitable. Ecrivez-nous et nous vous dirons pourquoi le séparateur SHARPLES est si avantageux, à tous les points de vue.

Nous pouvons vous démontrer qu'un très grand nombre d'individus "font de l'argent" par l'usage du séparateur à petit lait "SHARPLES." Nous sommes en mesure de vous prouver, par des faits, comment il est possible, dans l'espace de quelques minutes, de réaliser un bénéfice de plusieurs dollars au moyen de cet ingénieux appareil. Et quand nous disons bénéfice, nous entendons un bénéfice net! Détail important, l'entretien d'un "Sharples" n'exige, par année, qu'une somme négligeable. Cela est dû au fait que ce séparateur est de construction simple; est formé de quelques morceaux seulement et n'est pas muni de ces disques encombrants.



Il est GARANTI ne pas coûter plus que \$2.00 par année d'entretien.

Nous garantissons que pendant six années consécutives, le huilage et les réparations du "Sharples" ne vous coûteront pas plus de \$2.00 par année. Comparez avec les autres appareils de ce genre, dont l'entretien revient de \$30.00 à \$60.00 par année.

"Sharples" ce mot indique non seulement le séparateur qui donne les meilleurs résultats, mais encore la plus grande et la plus ancienne manufacture de séparateurs du pays. Plus d'un million de ces séparateurs sont en usage, ce qui est déjà, une recommandation suffisante. Vous bénéficiez, en outre, de notre service de renseignements, service d'experts justement réputé. Vous saurez, par ce service, non seulement comment utiliser le "Sharples," mais encore comment en bénéficier dans la plus large mesure. Ces renseignements, il vous les faut absolument. Sollicitez-les et ils vous seront fournis. Catalogues et renseignements supplémentaires promptement envoyés sur demande.

Il y a 4 dimensions de séparateurs à petit lait "Sharples":

No 50, capacité	5,000 livres à l'heure.
No 40, "	4,000 " "
No 32, "	3,200 " "
No 20, "	2,000 " "

THE SHARPLES SEPARATOR CO.
TORONTO, Ontario.

Servez-vous de cet engin sur votre ferme. Il vous épargnera de l'argent

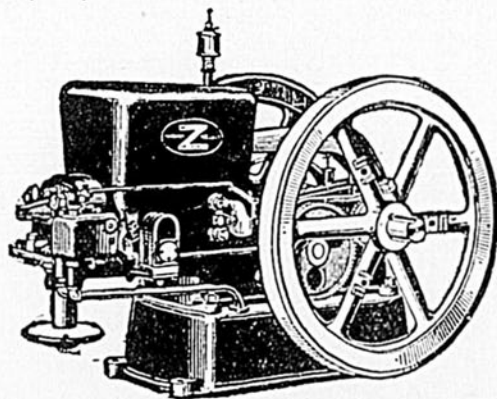
L'argent économisé sur la main d'oeuvre assure de plus gros profits sur la production. C'est là le résultat de l'emploi de l'engin "Z" sur votre ferme. Le travail se fait mieux, plus vite, et à meilleur marché qu'avec les vieilles méthodes de travail.

Un engin "Z" de 6, 3 ou 1½ c.v.

travaille jour et nuit et à très peu de frais d'entretien, à cause de sa simplicité et de sa dépense économique de combustible. Quel que soit le motif pour lequel vous avez besoin de force motrice sur la ferme, renseignez-vous sur l'engin "Z" d'abord — l'engin qui répond aux besoins du cultivateur.

Votre agent local peut vous renseigner sur le "Z" Il le vend. Il est le représentant direct du manufacturier et se porte garant de la satisfaction que chaque engin donnera à son acheteur.

Adressez-vous à votre agent local ou écrivez aujourd'hui à notre succursale la plus proche.



**The Canadian
Fairbanks-Morse
CO., LIMITED**

St. John,
Toronto,

Québec,
Hamilton,

Montréal,

Ottawa,
Windsor.

19

A MM. les propriétaires de Beurreries et Fromageries

Nous attirons, aujourd'hui, tout spécialement votre attention sur les modèles de canistres ci-après illustrés :



Vous avez, sans doute, besoin de canistres pour vous-mêmes ou vos patrons.

Dans ce cas, écrivez-nous et nous vous fournirons tous les renseignements désirés.

Comme toutes les marchandises que nous offrons en vente, nos canistres sont toujours et strictement de toute première qualité.

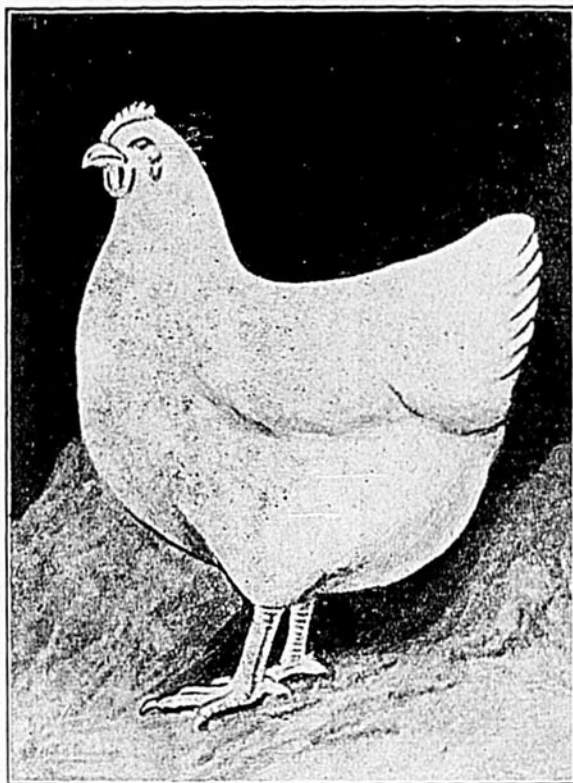
Nous répondrons toujours avec empressement à toute demande relative aux machines et fournitures en tous genres pour fromageries et beurreries.

B. TRUDEL & CIE, 38 Place Youville, Montreal

MAIN 5570
WESTMOUNT 4120

Casier postal 484

**“Du producteur au consommateur
par la coopération”**



**Expédiez-nous en grande quantité des volailles vivantes et des
œufs par l'entremise des coopératives locales**

Les prix récemment obtenus pour ces produits vous démontrent que le marché est très favorable. Profitez-en.

Nous tenons à votre disposition des cages et des caisses spéciales pour l'expédition des volailles vivantes et des œufs. Faites-en la demande sans tarder.

Le plus sûr moyen de toujours obtenir les plus hauts prix pour ces produits, c'est de nous en confier la vente, par l'entremise d'une société coopérative locale.

**La Société Coopérative Agricole des Fromagers
de Québec**

57-59-61-63, rue William, Montréal